

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR Prefecture

016-211601208-20260330-D2026311-DE
Reçu le 01/04/2026



Délibération : D2026-3-11

L' an deux mille vingt six, le lundi 30 mars à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 24 mars 2026

Présents : 18

Présents : Mesdames Anne DUBOIS, Stéphanie DULAC, Manitraritiana FITAHIANA, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Angélique VAZART et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Votants : 18

Excusé(s) : Madame Béatrice COURTEL

Objet :
Election d'un délégué au collège
des élus du CNAS

Secrétaire de Séance : Madame Martine SEGUIN

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué pour représenter la commune au CNAS.

Madame le Maire fait appel à candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents **DESIGNE Véronique LANOË-MALIVERT** pour le représenter au CNAS.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **30 mars 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **1^{er} avril 2026**

